

**Discours prononcé par Jean-Marie CARRIER, Député provincial en charge des affaires sociales et hospitalières et Président d'honneur du Service social des agents de la Province de Luxembourg.  
Arlon, le 28 mai 2010, vernissage de l'exposition des agents artistes et conseillers provinciaux**

---

Monsieur le Gouverneur,  
Madame Caprasse,  
Monsieur le Président du Collège provincial  
Mesdames et Messieurs les Députés et Conseillers provinciaux  
Monsieur le Greffier provincial  
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,  
Chers amis artistes,

C'est au nom du collège provincial que je prends la parole pour vous dire que c'est toujours un plaisir pour moi, Madame, Monsieur le Gouverneur, d'être reçu dans un cadre aussi magnifique et de permettre aux artistes d'y exposer leurs œuvres et de laisser leur imagination s'exprimer.

Le Service social des agents de la Province de Luxembourg joue ici pleinement son rôle de « rassembleur » et permet à nos agents artistes en activité ou agents ayant pris une retraite bien méritée, de se retrouver pour quelques moments de joie, de bonheur et d'échanges artistiques.

J'en remercie la Présidente Patricia Steifer et son équipe dont Philippe Duvetter.

Nous avons en effet la chance d'avoir parmi nos agents de véritables meneurs qui sont des modèles dirais-je pour les nouveaux et qui les aident à franchir le pas et à faire découvrir au public leur petit monde et les sentiments qu'ils laissent transparaître à travers leur art.

Je ne souhaite pas être plus long car nous sommes plusieurs à prendre la parole et les vedettes de la soirée, bien que nous soyons en campagne électorale, ne sont pas les politiques mais bien vous, Mesdames et Messieurs les artistes et nous sommes tous impatients de découvrir ou redécouvrir votre petit monde au travers de vos œuvres.

Merci, Madame et Monsieur le Gouverneur, pour votre soutien, sans faille, à cette manifestation.

Je cède la parole maintenant à Patricia Steifer, Présidente du Service social des agents.

Jean-Marie CARRIER  
Député provincial